

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPEDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION - Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.-	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.-	13.-	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.-	11.-	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux No II c 84

ANNONCES:

	Canton Suisse Etranger		
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.50	0.50

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

DENTISTE Paul de RIVAZ

Rue de la Dent-Blanche, Tel. 112 a réouvert son cabinet dentaire. Consultation de 8 h. 30 à 12 h. et de 2 à 6 heures.

Offres et demandes d'emplois

On cherche

un bon ouvrier boulanger, sachant travailler seul. S'adresser à Publicitas, Sion sous chiffre P 2772 S.

Jeune fille

sérieuse et active, connaissant les travaux d'un ménage soigné de deux personnes, et sachant cuisiner, est demandée. Bons gages. S'adr. au journal.

On cherche

un apprenti tailleur pour hommes. S'adresser à Publicitas, sous chiffre P 2713 S.

On cherche en ville de Sion

Appartement

bien situé, de 3 à 4 pièces. Faire offres à D. Zermatten, agence immobilière, Sion.

On cherche pendant l'été, aux Mayens de Sion, comme remplaçante, une

Jeune fille

connaissant la cuisine. Bons gages. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE

Jeune fille

pour soigner deux enfants et faire le ménage. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

rue du Grand Pont, petit appartement très ensoleillé, de 2 ou 3 chambres, cuisine et dépendances, eau, gaz, électricité. Rue de Savièse, deux locaux pouvant servir d'ateliers ou d'entrepôts. S'adresser à Madame Léon PELLISSIER, à Sion.

Appartement

de 5 pièces à louer, au Pont de Bramois, sur Sion. S'adresser au bureau du journal

A louer

pour la saison d'été, aux environs des Mayens de Sion, dans chalet neuf, appartement de 2 chambres et cuisine. S'adresser au bureau du journal

A louer

appartement bien exposé au soleil, 3 chambre, cuisine, galetas et cave. S'adresser au bureau du journal.

On cherche, région de Savièse

petit chalet

ou appartement de 1-2 chambres et cuisine, pour 2 mois. S'adresser au bureau du journal

ON CHERCHE

Appartement

de 3 à 4 pièces ensoleillées. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Grande chambre ensoleillée et tranquille S'adresser au bureau du journal

Une voiture rapide

Téléphonez au

No 3 Sion

Luginbühl-Baud

A louer

aux Mayens de Sion, pour la saison d'été, un grand chalet meublé ou non, comprenant plusieurs chambres, deux cuisines, conviendrait pour grande famille ou deux ménages. Belle situation, au dessus du Bisse. A la même adresse, on demande 2 menuisiers, pour de suite. S'adresser chez Ferrero, rue du Rhône, 20, Sion.

A LOUER

aux Mayens de Sion, chalet à 2 appartements de 3 chambres et cuisine, chacun avec eau aux cuisines et aux W.C., à proximité d'une belle forêt, avec route privée au chalet. S'adresser à Bovier-Travelletti, Vex.

A débarrasser pr fr. 290

Peau de zèbre, grande peau d'antilope, fourneau à pétrole, 2 lampes port. nickel, pierre à fromage, 2 paires boîtes d'officier, grand divan-lit à 3 pl. assises. Offres immédiates à J. Vernand, 9, Av. Clos d'Aubonne Tour de Peilz, (Vaud)

Café-Brasserie

à remettre pour cause de départ, dans bon quartier ouvrier. Café des Forces motrices, Coulloureniers 15, Genève.

A remettre

à Genève

cause de santé grand café sur grand boulevard et grand passage; on traite directement avec le propriétaire. Facilité de paiement. Ecrire poste restante Stand O. J. 75 Genève.

A vendre d'occasion

poussette-charette ayant très peu servi. S'adresser Mme Florian Nancoz, Conthey-Bourg.

A vendre d'occasion

un bon fourneau potager, émaillé blanc. S'adresser à Mme Henri de Torrenté, SION.

OCCASION

Machine à coudre à vendre à bon prix. S'adresser chez Albrecht, tailleur, Sion.

Tuyaux

à vendre 150 mètres de tuyaux de fer de 3 à 2 1/2 pouces. S'adresser à Publicitas, sous chiffre P 2715 S

Garantie!!!

Gentiane, fleurs, plantes alpines Voilà ce qui forme le succès De cette liqueur extra-fine... L'apéritif sain « DIABLERETS »

Nouvelle

baisse de prix

des poudres de « VICHY-SPORT » lithiniées. La marque la plus ancienne et la meilleure, sans rivale contre rhumatismes, goutte, etc... et toutes les affections de l'estomac, des reins et de la vessie. Le paquet pr. 10 l. d'eau minérale (avec ou sans lithiné) 1.75

Dans toutes les pharmacies ou au dépôt: Pharmacie Cairota, Genève

Un chauffeur sérieux et prudent

Téléphonez au

No 3 Sion

Luginbühl-Baud

Locaux à louer pour bureaux ou magasins

Avenue de la Gare - Sion
Mce GAY, SION

Appartements à vendre

M. Joseph Iten exposera en vente aux enchères publiques, le 21 juin, à 14 h., dans la grande salle du Café Industriel à Sion: Trois appartements neufs sis à la rue des Abattoirs et renfermant respectivement: quatre chambres et cuisine, deux chambres, salle et cuisine; et une chambre, salle et cuisine; chaque appartement avec dépendances. Conditions avantageuses et facilités de paiement. On traiterait aussi à l'avance de gré à gré. Pour visiter et pour tous renseignements, s'adresser à la Fabrique de meubles Iten, à Sion.

Vente aux enchères

Monsieur Joseph Théoduloz, de Maurice-André, à Grône, vendra, par voie d'enchères publiques, qui se tiendront au café du Commerce à Grône, le dimanche 14 juin, dès les 15 heures, les immeubles suivants, soit: bâtiments consistant en maison d'habitation et grange-écurie sis au village de Grône. Prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères. A. LATHION, avocat

Mayens de Sion

Transports de personnes et de marchandises effectués aux meilleures conditions par le

GARAGE VALAISAN

TAXIS - SION - CAMIONS

TELEPHONE N° 75

Se recommande: J. Lathion, prop.

Utile à chaque ménage

est le café de malt Kathreiner-Kneipp. Il améliore l'état de santé de la famille et procure des économies. Faites-en, vous aussi, l'essai.

Caisse d'Epargne

des Sociétés de Secours Mutuels fédérées du Valais à SAXON (Fondée en 1876)

Dépôts sur carnets d'Epargne

Maximum Frs. 10,000.-, par livret

Dépôts à terme Prêts

Caisse correspondantes à: Sierre - Sion - Vex - Nendaz - Ardon Chamoson - Martigny - Sembranchan Orsières - Bagnes - Vernayaz-Salvan Collonges - St-Maurice - Monthey - Vouvry

Journal et Feuille d'Avis du Valais

est lu dans tous les ménages

Journal et Feuille d'Avis du Valais

est lu dans tous les ménages

Voulez-vous un taxi confortable? Téléphonez au No 3 Sion

Luginbühl-Baud

Commerçants en Fruits

avant la saison faites établir votre service d'achats et d'expéditions en harmonie avec la comptabilité organisée par la

Fiduciaire Romande

G. Dupuis, Martigny
Téléphone 136

VITICULTEURS

Sulfatez avec la « Renommée » de la S. A. AGRICOLA, à Busigny. 25 ans de succès. Sécurité, facilité, économie. En vente dans toutes les localités viticoles. Agent général pr. le Valais: GUSTAVE DUBUIS, SION.

Arbaz

(Valais)
Alt. 1300 m. à 2 h. de Sion.

PENSION-RESTAURANT DU WILDHORN

Chalet neuf avec confort. Cuisine bourgeoise. Forêts à proximité. Centre d'excursions et promenades. Pension depuis fr. 7. Tél. 106-8

Pour répondre à de nombreuses demandes, la maison

Foetisch Frères S. A.

à Lausanne et Vevey, a décidé d'envoyer les premiers jours de chaque mois, un très bon

Accordeur-réparateur

à Sion et environs. Le prix de l'accord est de Frs. 10.-. On peut s'inscrire à Sion à la Librairie C. Mussler, ou prévenir la maison Foetisch par simple carte postale.

Vins

à l'emporter

par 2 litres

Rouge ordinaire	1.90
Alicante extra	2.20
Barberra extra	2.80
Chianti extra	2.70
Blanc San Severo extra	2.10
Malaga d'origine, extra	5.-

Par fûts, à partir de 50 litres, Grande baisse

Louis Sartoretti

Dépositaire
Rue du Rhône, Sion.

BOUCHERIE NEUENSCHWANDER

Avenue du Mail 17 - GENEVE
Téléphone Stand 19.94

expédition par colis postaux:

Bœuf à rôtir	le kg. fr. 2.80
Bœuf à bouillir	2.30 à 2.40
Graisse de rognon	1.50
Veau - Mouton - Aloyau	

Prix spéciaux pour hôtels, restaurants.

Se recommande

Une camionnette pour vos transports aux Mayens

Téléphonez au

No 3 Sion

Luginbühl-Baud



LUX
absent, c'est mille possibilités d'élégance en moins

Pour les robes de soie, la lingerie de luxe, les cristaux et les porcelaines de prix, le LUX sera toujours sans rival

Grand paquet 1.30, demi-paquet 70 cts.
LUX ne se vend jamais ouvert!
Refusez les contrefaçons!

LUX pour la soie, la laine, les lavages délicats

Laine de mouton

sera payée au plus haut prix du jour en échange contre des étoffes solides pour vêtements hommes, dames et enfants. Demandez de suite et franco collection d'échantillons et tarif.

Adrien Schild, Fabrique de draps, Berne.

Le Lysoform est employé depuis 20 ans dans les Hôpitaux, Maternités, Cliniques, etc. Reconnu en Pratique comme excellent désinfectant et antiseptique puissant, d'un emploi facile et sans danger. Evitez les contrefaçons en exigeant notre marque.

Flacons à 1 fr., Savons toilette à 1,25 dans toutes Pharmacies et Drogueries.

Gros: Sté. suisse d'Antiseptie, Lysoform, Lausanne.

Chauffer-Cuire-Laver-Repasser

Fabrique de Fourneaux

Jursee S.A. Demandez prix-courants

Charbon-Bois-Gaz-Electricité

Succursale: Place Riponne, Lausanne

A vendre 15.000 kilos

paille bottelée

F. Rochaix, Peissy-Satigny, Genève.

Hôtels et Pensions

Epicerie fine Winandy & Cie Lausanne

Denrées coloniales en gros

Boucherie Ami Vernaz

Echallens
Téléphone No 2.

expédie: Cervelas à fr. 2.80 la dz. Gendarmes à fr. 2.80 la doz. Saucisses de bœuf 2.50 l. kg. Lard maigre fumé 3.50 l. kg. Lard gras fumé, 2.50 l. kg. Bouilli gras fr. 2.50 le kg. Envois contre remboursement.

Le désarmement du Reich

La note interalliée sur le désarmement de l'Allemagne avait été remise jeudi, au gouvernement du Reich.

Les gouvernements alliés se déclarent « soucieux d'éviter toute controverse ». Ils « adressent un nouvel et pressant appel au gouvernement allemand ».

Tous les manquements n'ont pas été énumérés: les Alliés se sont contentés de dresser le bilan des plus graves.

Pour les redressements nécessaires, les gouvernements alliés se sont bien gardés d'outrepasser les clauses du traité. Ils rappellent les termes de l'art. 429. C'est de l'Allemagne que dépend une évacuation plus rapide de Cologne; et la note souhaite que ce « redressement soit effectué dans un délai relativement court ».

Pour encourager l'Allemagne à « exécuter fidèlement » toutes les conditions du traité, les Alliés promettent, en outre, le retrait de la Commission de contrôle.

Ainsi cette note n'a aucun caractère d'ultimatum. Elle se joint, par une trame naturelle, à toutes les autres concessions faites déjà au gouvernement allemand, soit par le protocole de Spa, soit par la note de Boulogne, soit par de multiples décisions de la Conférence des ambassadeurs.

La tant de mansuétude, comment l'Allemagne va-t-elle répondre? Vendredi, un conseil, présidé par le maréchal Hindenburg, a délibéré sur la note interalliée. Aucune communication n'a été faite. Mais nous pouvons être instruits sur les intentions du Reich. Avec une discipline admirable, tous les jours nous ont protestés contre « les exigences des Alliés »... qu'ils ne connaissaient pas encore.

Tir de barrage, qui indique, du moins, les points sur lesquels va se porter l'offensive allemande. Sur les manquements clairement démontrables contre le traité de Versailles, l'Allemagne cédera. Mais, sur plusieurs points elle soumettra une interprétation différente des conditions du traité, et, sur d'autres, elle demandera des adoucissements pour le maintien de l'ordre et de l'économie publique. Il ne serait pas étonnant qu'elle réclamât l'égalité de traitement avec le reste du monde. Entendez que le Reich devrait désarmer seulement dans la mesure où désarmeront les autres peuples.

Loin de faire valoir tous les droits qu'ils tiennent du traité, les Alliés ne se sont pas refusés aux concessions qui ont permis à l'Allemagne son redressement politique et économique.

La note

Voici quelques passages essentiels de la note remise jeudi à Berlin:

Les gouvernements alliés considèrent comme capital de mettre au premier plan l'observation générale que l'ensemble des manquements de l'Allemagne, s'il n'y était profondément remédié, permettrait ultérieurement au gouvernement allemand de reconstituer une armée conçue d'après les principes de la nation armée, en contradiction formelle avec le Traité de paix. Ce sont ces circonstances qui, mettant en lumière l'importance de chacun des manquements constatés, donnent à leur ensemble un caractère si dangereux pour la paix générale.

Pour appliquer le Traité de Versailles dans ses dispositions fondamentales, il y a donc lieu de redresser les importants manquements. Il importe de bien se rendre compte que les manquements ainsi retenus constituent le témoignage le plus grave, mais non le seul de la non-exécution par l'Allemagne de cette partie essentielle du Traité de paix.

Les gouvernements alliés ont la conviction qu'il dépend du bon vouloir du gouvernement allemand et des autorités allemandes que le redressement des manquements visés dans la 3e partie du mémorandum soit effectué dans un délai relativement court.

En définitive, c'est maintenant au gouvernement allemand lui-même qu'il appartient de réaliser les conditions qui permettraient de procéder rapidement à l'évacuation. C'est lui-même qui est appelé à bénéficier de l'emprisonnement avec lequel il procédera aux redressements demandés et du soin qu'il apportera par ailleurs à se conformer strictement aux dispositions du traité.

Constatant que la Commission des réparations, par la lettre que le gouvernement allemand trouvera ci-jointe, a déclaré que, à la date de ce jour, l'Allemagne s'acquiesce fidèlement de ses obligations de réparation, telles qu'elles sont actuellement fixées, les gouvernements alliés sont prêts à donner l'ordre d'évacuer la première zone d'occupation dès que les manquements énumérés dans la troisième partie du mémorandum ci-joint auront été redressés.

Ils ne doutent pas, en effet, que, pendant la période nécessaire à l'exécution des redressements dont il s'agit, nul nouveau manquement sérieux de l'Allemagne à aucune des obligations que lui prescrit le traité ne viendra faire obstacle au jeu de l'article 429.

A ce moment, rien ne s'opposera plus à ce que la Commission de contrôle, dont la tâche pourra être considérée comme achevée, soit retirée. Ce retrait sera notifié au Conseil de la Société des Nations à l'effet d'appliquer les mesures décidées par lui en vue de l'exécution de l'article 213 du traité de paix.

Les gouvernements alliés, soucieux d'éviter toute controverse, ne veulent retenir que l'affirmation contenue dans la note allemande du 6 janvier, à savoir que le gouvernement allemand est prêt à faire tout ce qui dépend de lui pour arriver promptement au résultat pratique nécessaire.

C'est pourquoi ils adressent un nouvel et pressant appel au gouvernement allemand pour qu'il donne, avec le bon vouloir né-

SUISSE

LE CONSEIL FEDERAL CONGRATULE

LE ROI D'ITALIE

A l'occasion du 25e anniversaire de l'avènement au trône du roi d'Italie, le président de la Confédération suisse, M. Musy, a adressé à Victor-Emmanuel III, le télégramme suivant:

« En cet heureux jour anniversaire, le Conseil fédéral, interprète du peuple suisse, s'associe avec joie au bonjour de Votre Majesté et de la famille royale, et forme des vœux cordiaux pour que, guidé par votre sagesse, le peuple italien aille au devant d'une destinée toujours plus prospère et pour que l'amitié la plus confiante continue, comme dans le passé et dans le présent, à unir vos relations entre le Royaume d'Italie et la Confédération suisse. »

MUSY

Président de la Confédération.

LES CREDITS MILITAIRES

Comme ces dernières années, le Conseil fédéral soumet aux Chambres les calculs des crédits nécessaires à l'acquisition du matériel de guerre (budget du matériel) réunis au rapport concernant les indemnités payées aux cantons par la Confédération pour l'équipement personnel des recrues.

Le budget du matériel de guerre s'élève à fr. 15.570.189 francs contre 14.927.586 francs l'année précédente.

Les indemnités que la Confédération doit payer aux cantons en 1926 sont fixés provisoirement. Le département militaire est autorisé à modifier le tarif selon les circonstances, les effets d'équipement que les cantons doivent se procurer étant livrés à l'indépendance du matériel de guerre et payés au fur et à mesure aux cantons par la Confédération.

ACCIDENT SUR LE LAC

Lundi matin, M. et Mme Monnier, de Nyon qui sont en séjour à Oberhofen entreprirent une course en bateau sur le lac de Thonne. Ils descendirent l'Aar; la barque fut entraînée par le courant, traversa l'écluse de Scherzlingen, puis chavira. M. Monnier son gea aussitôt à sauver sa femme, mais il fut pris dans un remous et disparut dans les flots de l'Aar. Mme Monnier réussit à se cramponner à l'embarcation qui fut entraînée plus loin. M. Wütikofer, de l'hôtel Falken, qui entendit les appels au secours de Mme Monnier, se porta à son secours. Elle put être ramenée à bord. Quant à M. Monnier, on ne l'a pas encore retrouvé.

XIII^e FETE DES NARCISSES

Il faut féliciter le comité central de la Fête des Narcisses, du succès obtenu par le spectacle qu'il a offert cette année.

Son projet ne manquait pas d'audace. Faire venir de Paris le corps de Ballet de l'Opéra, faire danser, en plein air, sous l'éclatant soleil de Montreux, cette troupe d'élite habituée à se produire sous les feux de la rampe et devant les décors d'un des plus grands théâtres du monde était un peu risqué.

A 14 h., toutes les estrades sont comblées, et les spectateurs se pressent aux places debout. Tout le monde se place facilement, grâce à un service d'ordre impeccable et quelques minutes après, l'Orchestre symphonique de la Tonhalle de Zurich joue l'Ouverture de « Roma » de Massenet.

Comme d'habitude, le podium est dressé sous les belles frondaisons des marronniers, à quelques pas du lac étincelant de lumière, devant un jet d'eau qui dispense une fraîcheur illusoire.

La place nous manque pour faire une description des évolutions savantes données par le Corps de Ballet de l'Opéra de Paris. Ce fut une fête pour les yeux et l'on peut se figurer ce que doit être un tel spectacle, dans son cadre habituel, avec les décors qui les rehaussent encore.

Pendant la représentation le soleil s'est caché derrière quelques nuages, et c'est par un temps fort agréable que commence le corso fleuri, attendu avec impatience. Précédés de la Lyre de Montreux, voitures, autos, cyclistes, groupes à pied défilent devant les tribunes.

La foule s'est accrue dès 8 heures. De tous côtés, on a afflué à Montreux pour assister à la soirée vénitienne qui avait lieu dans le golfe de Territet. Le spectacle était merveilleux. Pendant plus d'un quart d'heure ce fut une profusion de fusées, de cascades de feu, de gerbes lumineuses, de soleils tournoyants, pour finir avec le bouquet qui a rattaché à la foule des cris d'admiration.

A la liste des prix de la cinquième catégorie, nous relevons le nom de MM. Orsat, de Martigny, qui ont reçu un premier prix avec félicitation du jury, pour son « Retour de vendanges ».

cessaire, aux questions encore en suspens, le règlement qu'exige la gravité de la situation. C'est pour lui le seul moyen d'apporter, d'après ses propres paroles, un soulagement à l'Allemagne par la libération d'une partie du territoire occupé.

Longue délibération du Conseil des ministres du Reich

Le Conseil des ministres s'est réuni le 5 juin sous la présidence du maréchal Hindenburg, pour examiner la note alliée. Les délibérations ont duré plusieurs heures.

Le président de la commission des affaires militaires de l'Empire a convoqué les membres de cette Union pour le 10 juin.

CHAMBRES FÉDÉRALES

AU CONSEIL NATIONAL

Séance du 5 juin.

Le traité d'arbitrage avec l'Argentine est approuvé. On reprend le Code pénal militaire. Le chapitre réprimant l'abus des pouvoirs commis par le service passe sans modification.

Le titre suivant « Violations de service » provoque un débat à l'article 79, punissant la non-dénonciation de délits. La majorité socialiste de la commission propose de ne punir la non-dénonciation qu'en cas de trahison.

Les rapporteurs de M. Haeblerlin défendent la proposition de la majorité de la commission.

Au vote, les propositions de la commission sont adoptées.

On passe au chapitre IV « Délits contre les devoirs de service », art. 82 à 86.

L'article 82 punit de l'emprisonnement celui qui, dans le dessein de se soustraire au devoir de faire le service, n'aura pas obéi à un ordre d'entrée au service.

La minorité de la commission présente un alinéa nouveau disant que si le délinquant a commis l'acte pour des motifs honorables, le juge atténuera librement la peine ou acquittera le délinquant.

La commission vote la libre atténuation de la peine, mais combat la libération de toute peine.

Ainsi modifié, l'article est accepté.

M. Grimm dépose une interpellation sur la transformation par la régie de certaines catégories d'alcool en carburant.

AU CONSEIL DES ETATS

Séance de relevée du 4 juin

M. Scheurer déclare accepter le postulat de la commission invitant le Conseil fédéral à examiner s'il n'y aurait pas lieu d'introduire dans l'armée une classe composée de militaires qui ne sont que partiellement aptes au service.

La gestion du Département militaire est approuvée et l'on passe à celle du Département des Finances et douanes.

M. Loréran (Valais) demande que l'on remette en circulation les billets de 5 francs.

M. Musy, chef du Département des finances, reconnaît, dans sa réponse, que le public préfère les petites coupures, mais les billets de 5 francs s'usent vite. On pourrait demander à la Banque nationale de mettre en circulation des billets de 10 francs.

M. Mesner (St-Gall) président de la commission, s'oppose à la remise en circulation des coupures de 5 francs.

La gestion du Département des Finances et des Douanes est approuvée.

Séance du 5 juin

M. Scherer (Bâle-Ville) rapporte sur la gestion de la division du commerce du département de l'économie publique.

M. Schulthess déclare que le grand problème du jour est celui de l'émigration. A moins d'imprévu, les restrictions à l'importation disparaîtront complètement en automne 1925.

La gestion de la division du commerce et celle de l'industrie sont approuvées. Il en est de même de celle de l'Office fédéral des assurances sociales.

Faits divers

L'assassin Dupuis arrêté. — Une dizaine d'agents de la sûreté et de la gendarmerie ont procédé, samedi, près d'Yverdon, à l'arrestation de Dupuis, l'assassin du capitaine de gendarmerie Monachon, évadé de l'asile des aveugles de Lausanne où il était en traitement.

Tué par un char de foin. — En déchargeant un char de foin de Adligenswyl, M. Henseler, maître charpentier, marié, est tombé de son char. Il est mort peu après.

A Adligenswyl également, un charretier, Ernest Edmer, 38 ans, a été pris sous les roues d'un char de foin et a été tué sur le coup.

Un camion dans la rivière. — Vendredi, un auto-camion de la fabrique de pierres de construction de Soleure, passant le pont sur l'Aar, en amont de la ville, a enfoncé le parapet de fer et a été précipité dans la rivière. Le chauffeur, M. Wernli a été pris sous la machine. Son corps n'a pas été retrouvé.

Une jeune fille sous un train. — A l'arrivée du train de Brugg à Dietikon, où elle travaillait, une jeune fille de 19 ans, Anna Oberlé, a voulu sauter en bas du wagon. La malheureuse a passé sous les roues et elle a été tuée sur le coup.

LA PROPAGANDE DES COMPAGNIES ALLEMANDES D'ASSURANCE-VIE

Par suite de l'entrée en vigueur de la loi concernant l'affectation des cautionnements des sociétés allemandes d'assurances sur la vie, les compagnies qui travaillaient autrefois en Suisse ont perdu leur concession chez nous, et ni elles ni leurs filiales ne sont autorisées à conclure des assurances dans le pays.

« Les sociétés allemandes ne sont libérées de leurs obligations, a-t-on déclaré lors de la discussion de la loi au Conseil national, que dans la mesure où les assurés ont été désintéressés par l'affectation des cautionnements. Les prétentions des assurés auxquelles il n'a pas encore été donné satisfaction, sont maintenues vis-à-vis des sociétés allemandes. »

Cet état de fait n'empêche nullement certaines sociétés allemandes d'assurance sur la vie de reprendre leur propagande chez nous et de tenter de conclure de nouveaux contrats. Dans un formulaire d'acquisition que nous avons eu entre les mains, la succession de droit d'une des compagnies exclues de la

concession, affirme: « La société est franche de toute obligation de change. » Nous estimons que, indépendamment de l'incorrection morale que comporte semblable allégation, l'acquisition d'assurances en Suisse est contraire à loi. Nous soumettons ces faits au public. L'Office des assurances à Berne, qui a été mis au courant, trouvera les voies et moyens propres à empêcher les sociétés allemandes qui n'ont pas complètement rempli leurs obligations vis-à-vis des assurés suisses, de poursuivre en Suisse une activité quelconque, et cela, même dans les cas où ces tentatives sont le fait de sociétés filles, comme nous en avons un exemple ici.

Association « Semaine Suisse »

Le Secrétariat général

Canton du Valais

NOTRE RECOLTE

A la suite d'une nouvelle lancée dans la presse, par l'agence « Republica », nouvelle annonçant que la récolte fruitière était compromise en Valais, la Chambre valaisanne de commerce s'est informée, dans différentes localités, des perspectives de la prochaine récolte. Voici les renseignements qui lui sont parvenus à ce sujet:

A Brigue, les abricots, pêches, poires, pommes, pruneaux accusent une récolte moyenne et bonne. A Tourtemagne, pour les mêmes fruits, au-dessus de la moyenne, sauf pour les pruneaux et pommes; à Sierre, bonne et moyenne; à Bramois et à Sion, bonne, sauf pour les pommes et les poires; à Saxon, Chamourin, Riddes, Fully, Martigny, abondante, à l'exception des poires.

Comme on le voit, nous aurons lieu, si rien de fâcheux ne survient, d'être satisfaits de l'état de notre prochaine récolte.

SIERRE — Taux d'impôts

La commune de Sierre a sollicité du gouvernement les taux d'impôts suivants pour 1925: 1re catégorie 49/00; 2me catégorie 37/00; taxe de ménage 12 fr. Vissoie a sollicité les taux suivants: 2 fr. 60, 1.60 et 4.80. Délai d'opposition: 14 juin.

CONSIGNES DE PLANTS AMERICAINS POUR 1926 (pinots noirs)

Prévoyant qu'il sera difficile d'obtenir pour 1926 des plants pinots noirs (dôle) greffés sur américains, pour la reconstitution du vignoble, nous invitons les propriétaires qui désirent en planter au printemps prochain, à nous envoyer leurs consignes pour le 20 courant au plus tard.

Nous ferons notre possible pour nous assurer la fourniture des plants demandés. Sion, le 6 juin 1925.

Service cantonal de la Viticulture.

ASSEMBLEE DES DELEGUES de l'Association valaisanne de Musique à Viège le 7 juin 1925

La séance est ouverte à 14 h., à l'hôtel du Mont-Cervin, sous la présidence de M. Edgard Müller à Viège. 18 sociétés sont représentées par 30 à 35 délégués. L'Assemblée discute et adopte les nouveaux statuts.

La proposition de la « Géronidine » tendant à supprimer le concours cantonal et de le remplacer par une fête cantonale, est repoussée à l'unanimité moins deux voix.

D'après les nouveaux statuts, la prochaine fête-concours aura lieu en 1927.

L'Harmonie de Sion est désignée pour organiser cette fête. Le nouveau comité cantonal est composé du président, vice-président, secrétaire, caissier en fonction au comité de l'Harmonie de Sion et des personnalités suivantes: MM. Edgard Müller, Viège, Dr Galletti, Monthey-Collombey, A. Eschina, Salquenon, Alphonse Orsat, Martigny, Rast, Monthey.

LA MUTUALITE VALAISANNE

La caisse d'épargne de la Fédération des sociétés valaisannes de secours mutuels fédérées, fondée en 1876, vient de publier son quarantième rapport annuel 1924.

Cette fédération comptait 25 sections avec 4216 membres (dont 590 femmes) au 31 décembre 1924. Une nouvelle section a été admise vers la fin de l'exercice. La fortune des 25 sections a passé à 344.000 fr. en chiffre rond. Les secours versés aux malades seulement se sont élevés à plus de 71.000 fr. La caisse d'épargne comptait à la même date 5134 déposants créditeurs pour 4.124.000 fr. On a fait aux réserves ordinaires un versement de 22.000 fr.; en outre, le fonds philanthropique créé récemment, a été porté de 2 à 3000 francs.

Le président du comité central de la Fédération est M. Jules Spahr, et le caissier central, M. Edouard Volluz, à Saxon.

ACCROCHAGE D'AUTOMOBILES

Une camionnette genevoise, roulant à vive allure de Monthey à St-Maurice, a pris en écharpe, lundi, à 8 h. 30, sur le pont du Mauvoisin, près de St-Maurice, une automobile, genevoise également. Les dégâts sont peu importants. Le chauffeur de la camionnette, fila à toute vitesse, sans s'inquiéter de l'autre automobile.

Le passage où s'est produit cet accrochage est extrêmement dangereux, surtout si l'on fait de la vitesse; la route fait là, sur le pont du Mauvoisin, à un kilomètre de St-Maurice, deux tournants très brusques, masqués par des murs, encaissés sous le passage des C.F.F. Malgré les écriteaux signalant le danger, plusieurs accidents s'y sont déjà produits cette année.

DISPARU A LA MONTAGNE

Un touriste genevois a disparu depuis le 30 mai, dans le massif du Grammont. C'est M. John Langdorf, qui était à l'hôtel du lac

Tannay. Mardi dernier, il a été aperçu par un groupe de touristes qui se trouvaient dans un chalet situé sous le Grammont. A partir de ce moment, on ne sait ce qu'il est devenu. M. Langdorf est âgé de 76 ans.

L'EXPLOSION D'ANNEMASE

Vendredi après-midi, en gare d'Annemasse a eu lieu une reconstitution de la terrible explosion de chlore qui s'est produite dimanche dernier.

La Société pour l'industrie chimique: Bâle qui possède l'usine de Monthey, fournisseur de chlore qui fit explosion, était représentée par un avocat de Genève. Cette société déclina toute responsabilité de l'accident qui, d'après elle, incombe tout entière à la Cie du P.L.M. Le cylindre contenant du chlore qui a fait explosion n'est pas la propriété de l'usine de Monthey, mais d'une fabrique de soieries de Lyon qui l'avait expédié à Monthey pour être rempli.

Le tribunal de St-Julien a décidé de nommer des experts pour établir les responsabilités.

DE « VIEUX TROUPIERS »

St-Maurice a pris l'autre jour, un aspect pittoresque que, depuis longtemps, on ne lui avait pas vu. Toute une troupe de soldats de la classe 1915 se trouvait là pour un premier cours de landwehr, en même temps que pour l'incorporation aux nouveaux bataillons, inutile de dire que ces vieux, qui ont appris durant leur service d'élite, à tout prendre avec le sourire, donnent quelques heures de vie et de gaieté à la petite ville si paisible.

A Zermatt

On nous écrit:

L'Hôtel Victoria, à Zermatt, a reçu samedi, 6 juin, à 16 heures, l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Cie du chemin de fer à voie étroite de Viège-Zermatt.

La séance était présidée par M. Ch. Henri Masson. Il s'est acquitté de sa mission avec une distinction qui n'a eu d'égal que sa célérité et sa parfaite compréhension des affaires. Tous les postes, clairement exposés, ont été approuvés à l'unanimité et sans objection.

M. Ch.-Alb. de Courten, de Sion, le sympathique banquier, prend ensuite la parole. Il remercie le Conseil d'administration pour la sagesse et l'intelligence dont il a fait preuve dans la gestion de la Société. Il relève le beau geste accompli par celle-ci dans la faire de la Furka, en votant le chiffre de fr. 120.500 pour contribuer au rachat de cette ligne.

Voici les résultats de l'exercice 1924: l'exploitation laisse un boni de 370.554.14 sur un total de recettes de fr. 759.418.05. Pour 1925 ce boni était de fr. 298.997.70; les recettes ont augmenté de fr. 85.517, et les dépenses de 13.960. Le coefficient d'exploitation s'est établi à 51.21%, grâce à une diminution du prix du combustible et à une sage compression des dépenses.

Avec le solde actif de 1923, reporté à nouveau par fr. 30.335.60, le produit des versements et créances par 11.053.60 et le produit brut des entreprises accessoires, fr. 1784.76 le total des recettes atteint fr. 413.728.10. Les intérêts des emprunts consolidés représentent 177.187.73, le versement au fonds de renouvellement est de 39.177; le versement à la réserve statutaire, ainsi portée à fr. 34.000 de fr. 10.000; à la réserve pour dommages extraordinaires, portée à fr. 120.000 est attribué un versement de fr. 30.000.

La musique de Brigue a donné un concert en l'honneur des actionnaires du Viège-Zermatt. Elle a profité de cette circonstance pour en donner également un à l'occasion du baptême de deux mignonnes pouponnes dont vient de s'enrichir encore la déjà nombreuse famille de M. H. Seiler, le distingué et intègre directeur des Hôtels Seiler. Nous l'en félicitons et souhaitons que M. Seiler, qui perpétue si dignement les traditions de sa famille, continue, par le déploiement de sa science hôtelière, à faire prospérer toute la contrée où s'exerce son activité.

— La Cie du Gornergrat (directeur M. Marguerat) a, selon sa généreuse habitude, délivré des billets à prix réduits, en faveur des actionnaires du Viège-Zermatt. Ces messieurs en ont profité pour aller admirer l'impressionnante cycle de glaciers éternels qui sont une gloire du Valais. La vue dont on jouit du haut du Gornergrat est unique au monde elle élève l'âme dans des transports d'admiration passionnée.

LES COMPTES DE CHATEAUNEUF

On nous écrit:

Je lis avec plaisir, dans les journaux de samedi, que M. A. de Torrenté, quoique un peu tard, reconnaît son erreur en ce qui concerne le prétendu changement de la tapissiererie de la villa du directeur, à Châteauneuf.

Je regrette, par contre, devoir contester à nouveau ses allégations au sujet des installations électriques et du chauffage central, allégations auxquelles j'oppose le démenti le plus formel.

Le chauffage central de la villa était complètement installé lors de ma nomination et il n'a pas été apporté de modification à la tuyauterie en vue de la masquer dans les murs. Quant aux installations électriques, les notes des Services Industriels de la ville ne mentionnent pas non plus les changements signalés par M. de Torrenté.

Il est bien évident que si la Commission de gestion désire revoir à nouveau les comptes de Châteauneuf, ce que je souhaite et ne saurais considérer comme une menace, il me sera loisible de fournir, à ce moment, toutes les explications que l'on voudra bien me de-



**Chronique
Locale.**

Mgr. L'ÉVÊQUE D'ANNECY A SION

Sa Grandeur Mgr Du Bois, de La Villera-bel, évêque d'Annecy, présidera la procession de la Fête-Dieu, à Sion. Mgr de La Villera-bel est un des prélats les plus distingués de France.

UNE OMISSION

Une omission ayant été faite dans la nomenclature des mariages du mois de mai, on nous prie de la compléter par les noms suivants: de Lavallaz Guillaume, d'Henri, de Sion et Pöllonier Angèle, d'Eugène, de Mage.

LEGS PIES

Voici la liste des legs pies faits par Mlle Marie de Torrenté:

Société Saint-Vincent de Paul	fr. 2000.-
Missions intérieures	1000.-
Propagation de la Foi	500.-
Echos d'Afrique	300.-
Vieilles filles Sainte-Catherine	200.-
Garde d'honneur	150.-
Reposoir de la Fontaine du Milieu	150.-
Oeuvre Dom Bosco de Longeraie	300.-
Oeuvres des Tabernacles	150.-
Couvent des Capucins, Sion	300.-
Chapelle d'en haut des Mayens	150.-
Dames Blanches franciscaines	200.-
Orphelinat des filles de Sion	150.-
Orphelinat des garçons de Sion	150.-
Orphelinat des filles de Verollez	150.-
Bulletin paroissial, Sion	150.-
Oeuvres des Vocations sacerdotales	400.-
Pour des Messes	500.-
Lits de Saint Joseph Alex France	200.-
Asile des vieillards	300.-

PHARMACIE DE SERVICE

Jeudi, 11 juin, Fête-Dieu: Darbellay.

SERVICE RELIGIEUX

Le jour de la Fête-Dieu
A la Cathédrale. — 5 h. 5 h. 30, 6 h. 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, et 8 h. 30, messes basses; 10 h. grand'messe pontificale. Après la bénédiction au 4e reposoir, sera dite une dernière messe basse.

Le soir. — 4 h. vêpres pontificales. 8 h. bénédiction.

A St-Théodule. — 7 h. messe basse pour toutes les écoles des filles.

Au collège. — 7 h. messe basse, 8 h. messe chantée. 9 h. 30 messe basse pour toutes les écoles des garçons.

DANS LES SOCIÉTÉS

Harmonie municipale. — Les membres de la Société sont convoqués en répétition générale mardi le 9 à 21 h. 30. Les membres d'honneur et passifs désirant accompagner la Société à Bex dimanche le 14 juin, sont priés de s'inscrire auprès de M. J. Walpen, caissier pour bénéficier du billet de société.

Cercle de culture physique de dames. — Dernière répétition mardi 9 juin. Présence indispensable.

ORDRE DE LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU POUR 1925

1. La Croix de la Confrérie du Rosaire;
2. L'orphelinat des filles;
3. Les écoles primaires des filles; a) les petites sans voiles; b) les grandes avec le voile. Les 5 bannières représentant les mystères joyeux du Rosaire accompagnent ce groupe.
4. Les jeunes filles de la confrérie du Rosaire avec le voile. Les 5 bannières représentant les mystères douloureux du Rosaire accompagnent ce groupe.
5. L'école normale des filles avec le voile. Les 5 bannières représentant les mystères glorieux du Rosaire accompagnent ce groupe.
6. Le groupe des anges.

7. Les Enfants de Marie en blanc avec leur bannière.
8. Un groupe de vierges avec les voiles escortant la statue de N.D. du Rosaire.
9. Les Religieuses des différentes communautés.
10. Les garçons des écoles primaires.
11. L'école industrielle inférieure.
12. L'école normale des garçons.
13. Le Collège cantonal.
14. Les étudiants appartenant à la Congrégation de la Ste-Vierge.
15. Section des Etudiants suisses.
16. Le Cercle ouvrier.
17. La Congrégation des Jeunes gens de la paroisse. (Tous ces groupes, à l'exception des anges, marchent 6 de front.)
18. Une section de soldats.
19. L'Harmonie municipale.
20. Le drapeau cantonal.
21. Les RR. PP. Capucins.
22. Le clergé de la Cathédrale.
23. LE TRÈS SAINT-SACREMENT.
24. Un peloton de gendarmerie.
25. Le gouvernement cantonal.
26. Les conseils municipal et bourgeoisal.
27. Le groupe des officiers.
28. Une section de soldats.
29. Les fidèles, d'abord les hommes, ensuite les femmes. (Ceux-ci marchent 4 de front)

Remarques. — Dès les 9 h. 45, les participants aux groupes 1 à 9 inclusivement, se réuniront sur la place de la Cathédrale, vers la rue de l'église; ceux des groupes 10 à 17 inclusivement, sur le Grand-Pont à l'entrée de la rue du Château.

Tous les groupes voudront bien se conformer aux indications qui pourraient leur être données pendant la procession.

La population voudra bien ne pas se contenter de stationner sur les trottoirs, mais prendre part à la procession — éviter de traverser les rangs de la procession — contribuer, par son recueillement et sa piété, à relever le triomphe du Christ dans l'Eucharistie.

Au retour à la cathédrale sera donnée immédiatement une dernière Bénédiction du St-Sacrement. Tous les groupes et tous les fidèles voudront bien y assister encore avant de se disperser.

Le Sports

NOS LUTTEURS

Le classement des lutteurs qui, au Championnat romand de lutte, à Sion, ont défendu les couleurs valaisannes n'aura certes pas laissé indifférents les nombreux admirateurs que compte chez nous le plus vieux de nos sports. Qui de nous s'attendait à ne trouver parmi les couronnés, aucun de nos lutteurs? Nous avions pourtant délégué tous nos « as » puisque les Pfefferle, les Grand, les Luyet, les Huber, etc., y participaient.

De leur côté, les cantons romands nous avaient envoyé tout ce qu'ils possèdent en fait de bons lutteurs. Quelques-uns d'entre eux jouissent d'une réputation bien au delà des frontières de notre pays. C'est donc l'élite des lutteurs de la Suisse romande qui est venue se mesurer dans la capitale valaisanne. A côté de vieilles gloires, de nouvelles se sont révélées et comme le règlement prévoyait un maximum de couronnés de 10 pour cent de participants, ils ont été réduits à 10 pour cent de participants, ils ont été réduits à 10 pour cent de participants, ils ont été réduits à 10 pour cent de participants.

ment l'Association valaisanne de lutte est une preuve que nos lutteurs ne paraissent pas avoir compris cette nécessité.

Nous nous devons de faire un effort dans ce sens. La lutte est certainement — pour le Valais tout particulièrement — le sport populaire par excellence, le sport qui convient le mieux à notre tempérament, le sport qui est le mieux approprié à nos conditions et à la constitution de nos jeunes gens, de la plaine comme de la montagne.

La fête de Sion nous a, une fois de plus, permis de constater les avantages tant physiques que moraux qui résultent de la pratique de ce sport. Quelle belle jeunesse! Quelle impression de force, de virilité, de santé corporelle et morale se dégage de ces joutes pacifiques! Pas de « combines », pas de « chiqué », pas de travail pour la galerie, mais, après une cordiale poignée de mains, corps à corps, une lutte franche et loyale, sans autre enjeu que l'honneur.

Le 23 août, nous aurons, à Riddes, la fête cantonale de lutte. Que nos lutteurs profitent des quelques semaines qui nous séparent de cette manifestation, pour améliorer leur forme! Que nous ayons le privilège d'assister à de belles « passes », comme ce fut le cas à la Fête romande de Sion, qui fut un succès pour notre cause, grâce à son impeccable organisation et grâce, surtout, au beau travail fourni.

58e FETE FEDERALE DE GYMNASTIQUE A GENEVE

Le Comité technique de la Société fédérale de gymnastique vient de publier le plan de travail de la Fête fédérale, en ce qui concerne les concours de sections. Ces derniers commenceront le vendredi 17 juillet, à 16 heures, et prendront fin le lundi suivant, à 19 h. 30. Ces concours se dérouleront d'une façon ininterrompue dès 5 h. 30 du matin et jusqu'à 8 h. du soir.

Pour les exercices de marche et les préliminaires à mains libres, ainsi qu'à l'engin facultatif, il est prévu 3 groupes de jurés, 6 pour les sauts et 2 pour les exercices facultatifs de la catégorie B (Concours de sections athlétiques), soit 67 jurés répartis en 11 groupes. A ce chiffre viendront s'ajouter les jurés pour les concours individuels. Le Jury, dans son ensemble, comptera 150 membres. Il est présidé par M. Schaufelberger, prof. de gymn. à Zurich, président du comité technique fédéral, et par M. le lieutenant-colonel Alphonse Huguenin, prof. de gymnastique à Lausanne, vice-président.

Coupe Gordon-Bennett

Le départ de la coupe Gordon-Bennett des sphériques, a donné dimanche, par un temps superbe, à Bruxelles.

Au total 3 ballons américains, 3 français, 3 anglais, 3 italiens, 3 belges, 3 espagnols et 1 suisse ont pris les airs.

Le ballon espagnol «Jesu Fernandez Duro» a atterri à 1 h. 15, à 2 km. de Cayeux-s.-Mer à l'embouchure de la Somme.

Le ballon français « Maro » a atterri à 7 h. 15, à 2 km. du Crotoy, près d'Étaples.

Le ballon « Cap Penaranda » a touché le sol à la suite d'un atterrissage forcé, ayant eu une avarie de soupape près d'AHazebruck.

« L'Hespéro » est tombé à la mer. Il n'y a pas d'autre indication. Le télégramme ajoute que l'équipage a été sauvé par le vapeur « Sandagani ».

Le « Ciampino V » a atterri près de Levi sur Toqueville (près de Charleroi).

Le « S 14 » est descendu à Tréport sur Mer à 8 h. 30. Le « Miramar » a atterri à Beaumont à midi.

« L'Aérostère » a atterri près de Rennes. La « Ville de Bruxelles » a atterri près de Hauteville sur Mer dans la Manche, à 13 h. 30.

« L'HELIVETIA », piloté par le Suisse Bachmann, a atterri à Agon dans la Manche, à 14 heures 20 (environ 490 km. de Bruxelles à vol d'oiseau.)

Le « Banshee III » a atterri près du Cap

de la Hague à 100 m. de la mer. Des 18 ballons qui sont partis de Bruxelles le lieu d'atterrissage de treize d'entre eux est connu. 5 ballons restent en course, deux belges pilotés par Demuyter et Veenstra, deux français pilotés par Bienaimé et Latu, et un Américain.

Un ballon anglais déchiré
 Dans la nuit du 8 juin, l'un des concurrents de la coupe Gordon-Benet, l'« Elyse », piloté par le capitaine anglais Johnson, avec un passager, M. Dongas, se trouvait au-dessus de la voie ferrée de Boulogne à Paris, en face de la baie d'Authie, les guideropes traînant sous la nacelle, lorsque survint le train de marchandises No 5772 dont la locomotive happa la corde.

Viollemment attiré sur la voie, le ballon se déchira. La nacelle ne fut pas endommagée mais M. Dongas fut blessé. Quant au pilote, il s'est tiré indemne de l'accident. Tous deux ont repris après le train pour Paris.

SUZE Apéritif à la Gentiane stimule les fonctions de l'estomac. Se boit sec ou à l'eau avec Sirop de citron.

Elles sont bien inspirées
 ces milliers de femmes qui, au lieu de café pur n'emploient que le sain et aromatique succédané de café mélange mocca: régénérante, nourrissante et aromatique. telles sont les vertus du Kunzle

VIRGO
 Prix en magasin: Virgo 1.40; Sykos 0.50. NAGO Offen

Avant de partir pour les Mayens, mettez vos titres, vos bijoux et votre argenterie en sûreté, dans la chambre forte de la BANQUE CANTONALE DU VALAIS
 Location de cassette depuis fr. 1 à 5 par mois. Discrétion absolue.

Cinéma Populaire
 Vendredi, Samedi et Dimanche 12, 13 et 14 juin, à 8 heures 30 du soir
 Dimanche après-midi
 Représentation pour les enfants à 2 h. 30

Le Miracle des Loups
 Chronique du Temps de Louis XI
 Grand film français d'après le roman de M. H. Dupuy-Manuel
 Président du Comité d'histoire: M. Camille Julian, de l'Académie française et professeur au Collège de France
 Direction artistique et mise en scène de M. Raymond Bernard

CHANGE A VUE
 Sion, le 9 juin 1925

	demande	offre
Paris	25.15	25.40
Milan	20.40	20.70
Londres	25.-	25.15
New-York	5.13	5.18
Vienne	72.50	73.50
Bruxelles	24.85	25.10

mander. Je me permets simplement de formuler ici le vœu que, dans cette éventualité, M. de Torrenté veuille bien se joindre à cette Commission. Il pourra, à ce moment, élucider à fond l'affaire des peintures.

Cependant, je tiens, d'ores et déjà à préciser que, tout en ignorant le nombre de couches qui ont dû être refaites par suite de détérioration dans l'exécution du travail, ce n'est point le chiffre indiqué par M. de Torrenté qui a servi de base au règlement de compte. Comme employé d'Etat, j'ai toujours cru qu'il était de mon devoir de défendre avant tout les intérêts de ce dernier, au risque même de déplaire à quelques entreprises et de m'attirer ainsi les foudres de certains députés dont elles ont su s'attirer les faveurs.

Il eût été certainement préférable pour M. de Torrenté et également plus correct de sa part, de faire une enquête sérieuse avant son intervention au Grand Conseil, plutôt que de se fier uniquement à des bruits malveillants qui circulent dans les rues. Il m'aurait ainsi évité l'ennui que j'éprouve d'être obligé de le contredire aujourd'hui.

A. Luisier, directeur de Châteauneuf

ENCORE LA « COMBINE » de M. ROTHENBERGER!

Avec le recul du temps, la presse socialiste se remet à identifier l'assurance-vieillesse avec cette vieille balançoire de l'Initiative R. Voir la « Lutte Syndicale », le « Falot » et autres feuilles.

Examinons une fois de plus, et comme il doit l'être, le problème de l'assurance-vieillesse. La donnée en est simple et décisive.

Le patron s'organise de telle manière qu'il peut vivre, ou du moins veut vivre jusqu'à sa mort, du produit de son travail; ceci, dans son cadre patronal. Rien de plus légitime. L'ouvrier, sous le régime actuel du salariat ne peut pas vivre jusqu'à sa mort du produit de son travail et il doit vivre, n'est-ce pas? Voilà le problème à résoudre au plus vite, de l'assurance-vieillesse.

M. Rothenberger proposa son moyen: un prélèvement (indifférent en soi, mais alourdissant nos dettes de guerre de 250 millions) ceci aux fins de créer sa caisse centrale de secours qui aurait dû fournir une pension de fr. 400, annuellement, aux vieux de 65 ans. abandonnés des hommes et de la profession. Ce n'était pas le rêve, entendait-on, mais « c'était autant de pris ».

Pardonnez-moi, si je ne s'agit pas, dans cette affaire, de quelque paillassin à imaginer pour le risque le plus courant et le plus naturel de la vie ouvrière, mais bien d'empêcher un malheureux aiguillage du train en marche, des assurances sociales. C'est la profession qui est faite pour soutenir la vie, et encore une fois, c'est sa seule raison d'être: elle a donc, elle, à être la génératrice naturelle de l'assurance-vieillesse. Ce n'est pas l'affaire d'une maigre et anonyme caisse d'Etat, le pain quotidien n'est pas anonyme. Aussi, d'où qu'il vienne, nous combattons toujours tout projet qui, dès la base, ne permettrait pas, ou étoufferait le germe de l'organisation professionnelle. Voici ce qu'il faut faire et dire quand on y comprend quelque chose et qu'on veut réellement la réalisation des assurances sociales.

Secrétariat ouvrier chrétien-social:

N.B. Un petit mot à M. W. de la « Lutte Syndicale » et du « Falot ». Nous ne sommes pas de ceux qui exigent la reconnaissance des camarades, nous sommes heureux quand nous voyons qu'ils ont compris sur quel plan doit s'agencer l'effort de libération de la classe ouvrière. C'est alors que nous, secrétaires ouvriers chrétiens sociaux, qui sommes reconnaissants. Mais que M. W. réfléchisse: quand il s'est agi de la réglementation du temps de travail à maintenir et de la journée de 8 heures, les arguments que les chrétiens sociaux invoquaient, ont porté dans les divers milieux politiques et sociaux du pays valaisan; il y eut pour les 8 heures 11.341 oui contre 11.264 non, seulement; pour la « combine à la manque » de l'initiative R. les socialistes ont péroré: « cuisiné » 2324 oui contre 14.214 non. H. s. o.

LA Corbeille d'Argent

(Roman conjugal)
 par Albéric Cahuet

Il avait murmuré ces paroles dans un sourire, tandis que, d'une main distraite, il flatta l'épaule allongé près de lui.

— Qu'elle se méfie! répéta-t-il.

Evidemment, par le simple jeu de la vie commune, les sentiments de Max pour Mimi tendaient à devenir moins fraternels. Il eût bien dû prévoir, ce mari, qu'après des semaines de fidélité conjugale sans récompense, ses engagements vis-à-vis de sa petite niaise de femme finiraient par lui paraître absurdes, et qu'il s'ingénierait à en abrégier le terme. Ni maîtresse, ni femme, c'était trop peu vraiment pour cet enfant gâté, dont, jusqu'alors les caprices amoureux n'avaient pas rencontré beaucoup de résistances.

Une fièvre, qui envahissait ses tempes, inquiéta Max, lui donna de la méfiance contre soi-même, l'irrita. Allait-il manquer de patience? Après avoir évité jusque-là, dans sa vie, les graves malades, risquerait-il, par quelque hâte, de commettre une sottise lourde, peut-être irréparable?

Evidemment, songeait-il, ce n'est là qu'une affaire de peu de temps, quatre ou

cinq mois au plus si je suis habile. Et ce rien de notre vie est vraiment négligeable auprès de toute une existence conjugale... Sans doute, dès maintenant, je pourrais, avec des prières, obtenir de Mimi qu'elle me cédât. Ce ne serait même peut-être pas trop difficile d'y parvenir... Morange n'est plus l'obstacle... J'en ai eu la conviction, l'autre soir, chez les Norville... Les petites filles oublient vite, et c'est heureux... Donc, probablement, Mimi me céderait... mais si la pensée de l'autre ne tourmente plus son esprit, elle ne m'aime pas encore comme je le désire, comme il est nécessaire pour nous deux qu'elle m'aime. L'exige qu'elle vienne à moi plus spontanément encore qu'elle ne serait allée à Morange, avec une joie absolue de tout son être. Mais peut-être, ajouta-t-il avec quelque perplexité, ma patience sera-t-elle mise à une rude épreuve jusque-là.

De nouveau, le malaise qui l'envahissait le rendit soucieux. Il l'attribua au temps qui, à la fin de novembre, sous une brusque poussée de chaleur tout à fait anormale, s'était mis à l'orage. Au seuil de l'hiver, on avait eu deux ou trois jours de mauvais été, sans air, pendant lesquels Mimi, nerveuse et gémisante, n'avait pas quitté sa chaise longue et s'était refusée à sortir.

— Elle eût bien du retarder encore sa promenade, se dit Max, tandis qu'une pluie soudaine, lourde et brutale, une pluie d'orage, battait les vitres du cabinet de travail.

L'avocat s'étendit sur le divan et coupa nonchalamment les pages d'un livre nouveau. Mais il n'eut pas le loisir de commencer sa lecture. Un coup de timbre annonçait une visite.

D'ordinaire, quand les gens de travail se

mettent à flâner, ils goûtent peu que l'on vienne troubler leur paresse. Aussi fut-ce avec un profond ennui que, lorsque le valet de chambre eut entr'ouvert la porte du cabinet, Max lui demanda le nom de la personne. Mais la personne s'annonça elle-même:

— Ce n'est que moi, cher maître!

Et, tout de suite, derrière le domestique, parut Charlotte, coiffée du chapeau le plus hardiment empanaché qu'eût osé arborer jusqu'ici sa coquette audacieuse.

— Ah! ce n'est que vous, Lolotte, reprit Max en se levant. Soyez la très bienvenue! Et qu'est-ce qui vous amène?

— Je venais chercher votre femme pour sortir... Mais avec ce temps!

— Ma femme est sortie.

— C'est ce que m'a dit votre domestique... vous ne savez pas où elle est allée Mimi?

— Chez sa modiste, je crois... Mais elle ne tardera pas à rentrer, sans doute. Si vous voulez l'attendre...

Charlotte hésita, contrariée. Puis:

— Non, ma foi! décida-t-elle. Quand une femme sort, on ne sait jamais quand elle rentre.

— Asseyez-vous toujours un moment. Jusqu'à après cette pluie.

— Oh! j'ai ma voiture en bas... Enfin, je resterai bien une minute tout de même, si je ne vous dérange pas.

rencontré mon ancien époux.

— Mimi me l'a dit.

— Il s'était mis à nous suivre, imaginez-vous. D'ailleurs, il s'est montré galant. Mimi l'intéressait. Il l'a regardée beaucoup plus que moi.

— Alors, pas d'émotion?

— Non. Pourquoi de l'émotion? De la curiosité un peu, presque de la bienveillance. On s'est serré la main en camarades, ou plutôt comme deux adversaires loyaux qui se retrouvent après une bataille, et je regrette presque de lui avoir lancé une phrase peu courtoise... Je suis peu émotive, quoique emballée à mes heures. Oh! je me rends fort bien compte qu'il faudrait mieux que j'eusse plus de profondeur dans les sentiments!... Je suis, n'est-ce pas? assez superficielle, surtout une femme de luxe, un bibelot tapageur.

— Les yeux sur sa toilette:

— ... Et coûteux.

Souriante:

— Car, je me coûte fort cher depuis que c'est moi qui règle mes fournisseurs. Comment trouvez-vous mon chapeau?

— Sensationnel.

— Vous vous moquez, n'est-ce pas? Oh! oui, je vois bien. Vous n'aimeriez pas sortir avec ce chapeau-là. Eh bien, mon cher, il ne manque point, je vous assure, de bons petits jeunes gens qui enverraient d'être mes compagnons de promenade. C'est assommant, vrai! Je ne peux pas faire deux pas dans la rue sans avoir un monsieur dans mes jupes. Je ne sais pas ce que j'ai...

— Vos parfums.

— C'est possible. Mais, portés par vous, ils enivrent.

Et se penchant vers la jolie femme comme pour l'inspirer:

— Oui, ils enivrent... et violemment. Ils enivrent au point que vous ne devez vous en prendre qu'à vous-même s'il vous arrive des aventures.

— Par exemple:

— Ainsi, Morange.

— Qui ça, Morange?

— Ce monsieur qui a pris la fuite, chez les Norville, quand je le présentai à vous.

Les poings enfoncés dans le divan, le buste en arrière, la gorge haute, Charlotte eut une fusée de rire.

— Ah! fit-elle. C'est là que vous vouliez en venir.

Elle s'interrompit pour enlever sans façon le chapeau qui gênait ses mouvements. Puis:

— Quelle rencontre! dites!

— C'était donc ce malheureux, qui, dans l'express...

— Ce malheureux... Plaignez-le donc!

Horaires de St.-Léonard

Direction Brigue

5¹⁸ Omnibus 7⁵¹ Omnibus 10¹¹ Omnibus 14⁰⁸ Omnibus 17⁴⁹ Omnibus 22⁴⁷ Omnibus

Direction Lausanne

7⁵⁰ Omnibus 10⁴³ Omnibus 14²⁴ Omnibus Jusqu'à St-Maurice 19¹⁵ Omnibus 22⁴⁸ Omnibus Jusqu'à Sion

♦ Dames ♦
Retards, Conseils discrets par
Case Dara, Rive 430, Genève

Retards

Demandez à P.-H. Vuille, Neuchâtel, Case 46, une tisane spéciale efficace en indiquant votre cas. Envoi contre remboursement de Frs. 5,50

Médame
DUPASQUIER-BRON
Sage-femme diplômée
Place du Port, 2, Genève
Pensionnaires - Soins médicaux
Prix modérés - Téléph. 42-16
CLINIQUE SUR FRANCE

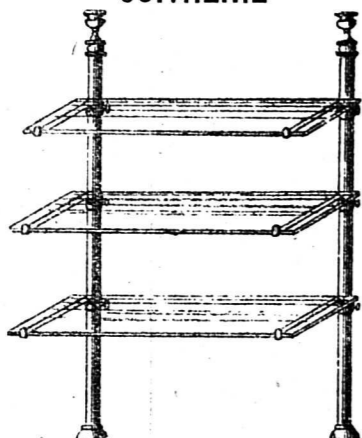
Sage-femme diplômée
M^{me} Eberwein-Rochat
11, Bd. James-Fazy, Genève
Consultations - Pensionnaires
Accouchements
Téléphone Mt-Blanc 48,80

Méthode régulatrice, discrétion. Suppression infaillible des Retards. Ecrire Société Parisiana, à Genève.

CLINIQUE
Les Rosiers
ouverte à MM. les Médecins
ACCOUCHEMENTS -
PETITE CHIRURGIE
95, route de Lyon - Genève
Téléphone Mt-Blanc 39,59

Beau Cartes de visites choix
Imprimerie Gessler, Rue de la Dr. Blanche

ETALAGES VITRINES
CUIVRERIE



Accessoires
pour tous commerces
BURY & BABEL Genève
3, Rue de Rive.

Boucherie Roup

Rue de Carouge 36
Téléphone Stand 20,59
GENEVE
expédie par retour du courrier:
Bouilli, depuis 2,20 le kilo;
Rôti, de 2,70 à 2,80 le kilo;
Graisserie rognon 1,50 le kilo;
Service rapide

Baume St-Jacques

Prix Fr. 1,75
de C. Trautmann, pharm Bâle
Spécifique vulnérable pour toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, dartres piquées, insulations.

Se trouve dans toutes les pharmacies. Dépôt général PHARMACIE ST-JACQUES, BALE.

Soyez prudents

dans le choix du dépuratif dont vous avez besoin comme tout le monde. Prenez une préparation de premier ordre comme par exemple **La Salsepareille Model**. De goût agréable et d'un effet très salutaire, c'est un dépuratif-laxatif éprouvé depuis de nombreuses années par des milliers de personnes. La **Salsepareille Model** se trouve dans les pharmacies ou directement franco par la Pharmacie Centrale, Madlner-Gavin, 9, rue du Mont-Blanc, Genève, au prix de 9 frs. la bouteille pour la cure complète et de 5 frs. la 1/2 bouteille.

HOPITAL CANTONAL DE GENEVE

Maternité

Une inscription est ouverte au bureau du Directeur de l'Hôpital, du 15 Mai au 15 Juin 1925, pour le **COURS DE SAGES-FEMMES** qui commencera le 1er octobre 1925. Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Hôpital. Genève, le 14 Mai 1925.

Baisse de prix sur toute les sortes de charcuterie

« Gendarmes », Cervelats et « Emmenthaler » la paire 30 cts.
Saucisses au cumin » 20 »
Saucisses à conserver à manger crues le kilo 4.- frs.
Fumé, séché à l'air, à manger cru » 3.20 »
Côtes plates grasses, ainsi que lard » 2.- »
Cuisse ronde sans charge, 1re qualité » 2.- »
Livrés contre remboursement

Boucherie-Chevaline M. Grander, 24 rue des Bouchers, Berne

SAISON D'ETE

Pour les vins rouges des PYRENEES, ainsi que les vins blancs CATALOGNE et SAN SEVERO premier choix, prix très avantageux, adressez-vous à la maison:

HOIRIE MAURICE PACCOLAT, Vins en gros
MARTIGNY-BOURG, Téléphone No 90

Demandez:
AU PRIX DE FABRIQUE
- SION -

Chianti

de 2 litres à Fr. 2,60 le fiasco

Fromage

J'expédie contre remboursement bons petits fromages tendres et bien salés, d'environ 5 à 6 kgs à fr. 1,95 le kilo.

Fromagerie E. Stotzer, Colombier (Neuchâtel).

Fromage salé

bonne qualité 1/4 gras vieux 6 à 8 kg. à frs. 2.-
bonne qualité tout gras, vieux 5 à 6 kg. à fr. 3.-
Expédition soignée

J. Schelbert-Cahenzli, Kaltbrunn.

Appareils photographiques

le nouveau prix-courant a paru. Pour le recevoir franco, écrivez de suite

A. Schnell, Place St-François 6 - Lausanne

Maculature

A VENDRE
Imprimerie Gessler, Sion



A bon appétit
bon plat!

La fine graisse comestible VITALONE donne à la cuisine et à la pâtisserie un goût exquis. La VITALONE présente en outre, sur d'autres graisses, le précieux avantage de ne pas écumer et de ne pas alourdir la pâte qui ne sort jamais trop grasse de cette friture.

Vitalone

Notre livre de cuisine et une tablette-échantillon de VITALONE gratis!



GRAISSES ALIMENTAIRES DE BRUNY, OLTEN

Aujourd'hui encore

vous devez faire l'essai du café de malt Kathreiner-Kneipp. Après un usage de courte durée, vous constaterez les effets salutaires de cette boisson de famille par excellence.

consentirait jamais en aucune circonstance à le revoir. Et je vous assure qu'en disant cela, il manifestait presque du désespoir.

— Il m'a cependant revue, l'autre soir, votre monsieur... Comment dites-vous qu'il se nomme?

— Morange.
— Votre monsieur Morange, il m'a revue. D'ailleurs, il n'en avait pas l'air plus fier que ça.

— Il se rappela avec une juste confusion sa... maladresse. Si vous saviez comme il est furieux contre lui-même.

— Quelle sorte d'individu est-ce?
— Un bon garçon.

— De vos amis?
— Oui.

— Mes compliments! Vous en avez beaucoup, comme celui-ci, d'amis?
— Je n'en ai pas qui soient plus dignes de mon amitié.

— Merci! Je ne demande pas à connaître les autres.
— Faites-moi l'honneur de ne pas en douter.

— Tant pis!
— Pourquoi tant pis.

— Parce que si vous connaissiez davantage M. Morange, vous consentiriez peut-être à l'excuser un peu.

— Ah! ça, mais dites donc, Max, allez-vous plaider l'indulgence? Je vous prévient que la cause de ce M. Morange est bien malheureuse.

— Mais point indéfendable.
— Eh bien, défendez. D'autant que je serai curieuse de connaître l'argument que vous pourrez bien invoquer en faveur de votre protégé.

— Mais, ma chère, je vous l'ai déjà servi, cet argument. Je vous ai parlé de la contrainte.

— Lolote, bien surprise:
— La contrainte?... Comment, ce serait moi alors qui aurais contraint ce monsieur? Dites donc, Max, mon ami, seriez-vous souffrant, par hasard?

— Je le répète, ma chère Lolote, vous vous composez une manière d'être dangereuse pour vous-même, avec la hardiesse de vos toilettes, l'imprudence de vos parfums, la chaleur de vos yeux. Il ne faut pas tenter les pauvres diables que nous sommes. Les volontés les plus austères capitulent devant la séduction que vous êtes.

— Elle se moqua.
— Pas la vôtre, volonté, heureusement!

— ... Et la contrainte fait le reste. Vous vous rappelez le jugement du Bon Juge?

— Non.
— Permettez-moi de vous en citer les termes et de l'appliquer au cas de notre personnage. Mon ami, Paul Morange ne saurait être uniquement responsable de ce qui est arrivé à tous les deux dans le wagon de dames seules... « Attendu, dit le Bon Juge, qu'un acte ordinairement répréhensible perd beaucoup de son caractère délictueux lorsque celui qui le commet agit sous l'empire d'une contrainte susceptible d'amoinrir en lui la notion du bien et du mal. »

— Ah! ah!
— Ah! ah!

Charlotte s'était renversée sur le dos du divan et riait à pleine gorge, les bras ballants, les pieds fuyant le sol, les étoffes évoluant au milieu d'ondes exaspérantes de parfums. Cette fois, Max se sentit atteint lui-même par ce trouble qu'il expliquait chez les

autres; il murmura avec un peu d'irritation, tandis qu'au dehors l'orage se précipitait en de sourds grondements.

— Ce que je dis vous fait rire. Rien cependant, n'est plus exact. Vous êtes inexorablement à vous imprégner de parfums semblables... à celui, par exemple, que vous portez aujourd'hui.

— ...Bast! aujourd'hui, je suis en bonnes mains. Vous ne redoutez pas la contrainte, vous, j'espère.

— Pourquoi pas moi? Je vous ai dit, une fois...
— Oui, je me rappelle... Mais je n'ai pas cru.

— Elle ajouta, amusée.
— Ce serait drôle, tout de même.

— Qu'est-ce qui serait drôle?
— Rien.

Ils demeurèrent silencieux, un moment. Soudain, un éclair vint envelopper d'une flamme bleue, d'une flamme de soufre, les figurines béotiennes et le doryphore de Polyclète.

— Voici l'orage! fit Charlotte avec un frisson... Un orage en novembre! Avez-vous jamais vu ça?

— Oui... deux ou trois fois dans ma vie. Un second éclair plus vif illumina, cette fois de rose, tout le petit musée. L'épave inquiet, dressa les oreilles. Il y eut un coup de tonnerre, tandis que la pluie redoublait de violence.

— J'ai peur, déclara Charlotte, frissonnante. Puis, étrange, elle ordonna:
— Max, venez près de moi.

L'avocat hésita, infiniment troublé. Cependant, il obéit.

— Vous n'avez pas peur, vous? lui demanda la jolie femme, dès qu'il se fut ap-

proché d'elle.
— De qui? de quoi? interrogea Max en la regardant, la voix changée.

— Mais... de l'orage.

Un nouvel éclair prolongé leur fit fermer les yeux. Puis, ce fut une détonation brutale, assourdissante. La foudre venait de tomber quelque part.

Charlotte éperdue avait jeté sa tête brune sur l'épaule de Max et, de ses doigts crispés, serrait le bras de l'avocat.

— Oh! murmura-t-elle, j'ai peur! j'ai peur!

Max frémissait au contact de ce corps onduleux. Il aspirait involontairement tout le parfum violent des cheveux et de la gorge halétante; une ivresse inévitable s'emparait de lui. D'abord, il essaya de lutter. Il détourna la tête, mordit ses lèvres jusqu'au sang, cher à se dégager. Mais Lolotte restait là, sur son épaule, pas pressée du tout de retirer ses mains.

Au moment où l'instinct paraissait l'emporter sur la conscience, il survint un petit fait de rien du tout qui rendit à la conscience tous ses avantages sur l'instinct.

Tob, l'épave, qui, depuis une minute, s'était retiré sous la table, se décida à se remettre sur pattes. Il s'avança en faisant des grâces comme pour obtenir des caresses.

Puis, comme on ne prêtait aucune attention à son gentil manège, l'obstiné Tob se mit à frotter son museau contre les genoux de Max tandis que, d'une patte, il grattait la robe de Charlotte. Cela devenait tout à fait grotesque décidément. La jeune femme exaspérée, repoussa l'animal.

— Enlevez donc ce chien!

Max prit le collier de l'infortuné Tob qu'il traîna jusqu'à la porte du cabinet et voulut

le jeter dehors. Mais ce ne fut pas chose facile. L'épave résistait opiniâtement et, par des grognements douloureux, protestait contre la punition imméritée qu'on lui faisait subir. Finalement, il laissa son collier entre les mains de Max et revint se coucher sous la table de travail, les oreilles basses, les yeux navrés. Mais cette brève lutte entre l'avocat et son chien, avait pris, semblait-il, beaucoup de temps. Par la porte ouverte sur le vestibule, un souffle d'air frais avait balayé les tempes surchauffées de Max. Lolotte elle-même s'était levée. Le charme était rompu.

— Hein! fit Charlotte, la voix presque naturelle, nous l'avons échappé belle!...

— Oui, dit Max songeur.
Elle mit son chapeau devant le métal poli d'un miroir phénicien. Puis, se tournant vers le jeune homme:

— Tant mieux ou tant pis?
— ...Tant mieux, Lolotte, à cause de Mimi que nous aimons, vous et moi.

— Mais, qu'est-ce donc qui nous a pris?
— L'orage!... votre robe! vos parfums!...

— Non. C'est la dissertation. Ah! ça vous réussit de citer le Bon Juge!... La contrainte... Toujours amis, pas?... Ne soyons pas assés bêtes pour nous en vouloir!...

Malicieusement, Max demanda:
— Et à Morange, lui en voudrez-vous toujours autant?

— Beaucoup moins, répondit la jeune femme, en riant.

Et, gagnant la porte, elle ajouta:
— C'est égal, vous avez une façon bien à vous de plaider certaines causes!... A bientôt!... Non, ne me serrez pas la main! Il y a de l'électricité dans l'air. Au revoir!